



Bulletin Municipal

Décembre 2014

Commune de Besse

Le mot du maire

Chères Bessoises,
Chers Bessois,

Il y a tant à dire au sujet de cette année 2014 !

La baisse annoncée des dotations aux collectivités, des reprises de compétences communautaires par la commune, la prise en charge d'une participation aux nouveaux rythmes scolaires, nous imposent de réfléchir sérieusement pour établir le prochain budget communal en début d'année 2015.

Il faut savoir que le retour de fiscalité, avec un taux en baisse pour la communauté de communes, une augmentation de la part communale «qui ne change en rien sur la feuille d'imposition », concernent la compétence voirie et la participation au fonctionnement de l'office du tourisme. En conséquence le conseil municipal a décidé de conserver le budget dans les mêmes conditions financières. De plus un montant supplémentaire sera alloué pour maintenir nos routes en bon état. Au niveau du fonctionnement de la communauté Domme-Villefranche du Périgord, les projets avant fusion sont maintenus, mais pour 2015 seront plus limités, finances obligent.

Un aperçu des animations de l'année à Besse permet de dire que ce fût plutôt positif, avec un bémol toutefois pour la fréquentation des marchés, la météo n'ayant pas été favorable, mais le recours à notre salle des fêtes a permis de ne pas annuler ces soirées.

Le bureau du Comité des Fêtes souhaite « passer la main ». Nous pouvons déjà le remercier et espérer que la prochaine équipe donne du temps dans le même état d'esprit et avec cette bonne dynamique.

Un pensée aussi pour ceux qui contribuent avec dévouement aux nombreuses animations dans le village, mais aussi hors du village et je pense particulièrement au téléthon.

Pour information, les enveloppes et les documents émanant de la Mairie auront pour en tête le logo de la commune de Besse : les deux bœufs. C'est ainsi que le bulletin municipal sera désormais toujours illustré par ce logo, comme vous pouvez le constater sur cet exemplaire.

J'ai de plaisir de vous informer que la commune va se doter d'un site internet, ainsi que cela vous est expliqué dans ce bulletin.

La fin d'année nous permet aussi de penser à des rencontres familiales. A cette occasion le conseil municipal vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'années et vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2015.

Francis Malvy
Maire de Besse



Actions et activités de ce semestre

Plantation des 'Mai'

Ce fut un temps fort de l'été puisque ces rassemblements se sont étalés pendant plusieurs jours. Ces beaux symboles plantés en l'honneur de huit élus a permis à tous les habitants de se rencontrer, parfois du matin au soir (et dans la nuit !), dans une ambiance particulièrement chaleureuse. La plantation du 'Mai Communal' acheva cette série en apothéose, le tout par un beau temps, ce qui n'était pas évident cet été. Finalement nous nous sommes retrouvés une dernière fois le 30 août, au Tourneyrat, généreux donateurs des 'Mai' qu'ils ont offert aux élus et que les chasseurs honoraient par un superbe mai, prétexte à une belle fête organisée par l'heureux récipiendaire.

Mariage

Le mariage d'Olivia Rorpach et de Martin Turck fut encore une heureuse occasion de nous revoir chez la famille Rorpach et de suivre, en outre, la finale de la coupe du monde de football dans une ambiance joyeuse et conviviale.

La fête de Besse

La fête de Besse s'est déroulée pendant le weekend du 16/17 août avec le traditionnel méchoui, la messe chantée, le vide grenier et le superbe concert organisé par la famille Mazeau, concert qui a rempli l'église au-delà de tout espérance. Là encore, malgré un été maussade, le temps fut fort agréable.

Les autres concerts

Ils ont connu un beau succès, aussi bien la chorale de Villefranche, que le récital de piano de François Pinel, le 5 septembre, autour de Debussy et de Ravel. Espérons que la rigueur des temps et la baisse des subventions dans tous les secteurs, ne nous priveront pas, à l'avenir, de ces moments culturels qui attirent à Besse un public local et extérieur.

Les marchés de producteurs

Huit marchés ont eu pour cadre la prairie des peupliers chaque vendredi de mi-juillet à fin août. Le climat ne les a pas favorisés, même si la halle a offert une position de repli lorsqu'il pleuvait, sans que l'atmosphère joyeuse n'en soit amoindrie. La participation des clients a

donc été en retrait par comparaison avec l'année précédente. En outre, il conviendra d'améliorer la publicité, puisque nous avons décidé de renouveler l'entreprise à l'identique l'été 2015. Nous pourrions ainsi procéder à un véritable bilan sur 3 années.

Manifestations diverses

Fête de la châtaigne et bal du cidre.

Cette année la cueillette des cèpes dans la Commune de Besse a été particulièrement abondante... ;-) !

Commémoration

Le centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

Célébré avec éclat dans toute la France, la Commune de Besse se devait de participer à cette commémoration. Nous nous sommes donc rassemblés le 11 novembre devant le Monument aux Morts à dix heures du matin, dans le cadre d'une cérémonie comportant dépôt de gerbe, discours du Maire, lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, appel des morts par 2 jeunes filles, sonnerie 'Aux Morts', minute de silence et enfin diffusion de La Marseillaise. Monsieur Fournier, conseiller général du canton, 'était présent ainsi que la totalité du Conseil Municipal et les représentants des Anciens Combattants.

(Discours du Maire en annexe)

Décès

Mme Janine Boulay, de Rueyre, le 3 août.

Mme Solange Rougier, de l'Aiguillou, le 2 septembre

Les travaux menés à bien

- La restauration des deux lavoirs, du lieu-dit 'le Four à Chaux' et celui de la Mouline, est achevée. Concernant la Mouline, les chemins d'accès seront réalisés prochainement.
- Le terrain des peupliers a été assaini.
- Dans le jardin de l'église, le panneau d'information touristique a été posé. Il renseigne les visiteurs sur l'histoire du village, et grâce à un plan illustré, sur les étapes de construction de l'église.
- Défibrillateur.
La formation des bénévoles de Besse est en train d'être mise en place. Elle sera programmée à l'issue des dernières formalités administratives. C'est la Mairie de Besse qui assurera la responsabilité civile.
Merci aux bénévoles qui n'ont pas encore rendu leur feuille d'engagement de l'apporter rapidement à la Mairie.



Les projets à venir

- Aménagement des abords de la Mairie.
Le toit du préau ayant été restauré, il reste à transformer le bâtiment et à créer un jardin public dans l'espace de la cour.
- La Halle
L'étude de sol a été conduite par Fondasol, afin de procéder à la consolidation du mur de soutènement de la Halle. Elle doit être complétée en fonction du projet de restauration du bâtiment. Actuellement le conseil municipal est en train d'explorer un avant-projet qui consistera en une réfection complète de la toiture, comportant une isolation phonique et thermique d'un tiers de la surface, le reste étant aménagé en halle couverte mais ouverte. En fonction du devis fourni par les architectes, le conseil municipal prendra une décision.
- Travaux routiers prévus sur deux ans dans la commune (pièce jointe à la fin du bulletin).
- Art à Besse
Un petit groupe d'habitants étudie la possibilité d'organiser un marché d'art et d'artisanat sur une journée, le dimanche 12 juillet 2015. Toutes les suggestions sont les bienvenues !
- Le conseil Municipal a décidé de créer un site informatique sur la commune, afin de la faire davantage découvrir et de renseigner au mieux les habitants et les visiteurs. Cette démarche représente un travail important de mise en place et nous solliciterons toutes les bonnes volontés pour nous aider, par exemple en apportant aux membres du Conseil responsables du site, documents, photos, commentaires etc. qui pourrait l'alimenter.

Divers

- Déchèterie
Vous trouverez ci-joint le dernier magazine de Géotrie.
- Rappel : La boîte aux lettres
A l'occasion des élections municipales les candidats ont rencontré la plupart des habitants de la commune. Certains ont émis des suggestions, des critiques, des demandes. La Mairie a donc décidé de mettre à votre disposition une boîte aux lettres pour recueillir toutes vos suggestions et vous remercie de personnaliser votre courrier afin de pouvoir y répondre.
- La Communauté de Communes a décidé de restituer aux communes les compétences CIAS et Tourisme. Ainsi la taxe de séjour sera désormais perçue par les communes. (Cf le mot du Maire).
- Plan Départemental de l'Habitat (PDH).
Vous pouvez consulter à la Mairie les documents concernant les aides disponibles (aides à l'isolation etc).
- Comité des Fêtes.
Une partie du bureau est à renouveler. Un appel à candidature est lancé. Merci de contacter Michèle Combas.
- Conseils de la Gendarmerie.
La Gendarmerie nous rappelle quelques mesures de précaution élémentaires :
 - * Ne pas laisser ses clés sur la voiture, sur la porte d'entrée,
 - * Ne pas laisser accessible du matériel à l'extérieur.
 - * Se méfier des démarcheurs de calendrier.
 - * D'une manière générale et sans que la situation actuelle soit inquiétante dans nos régions, il est recommandé de ne pas hésiter à témoigner auprès de la Gendarmerie, afin de l'aider, au cas où l'on serait témoin de faits délictueux ou pouvant être considérés raisonnablement comme dangereux.



Le Père Noël

Le Père Noël rendra visite aux enfants de la Commune de Besse, le dimanche 21 décembre à 17h à la Mairie. Pour lui réserver le meilleur accueil les bonnes volontés sont demandées pour préparer la fête. Tous les habitants de la commune sont invités à partager ce moment avec les enfants.

En outre : Le Père Noël viendra aussi cette année à Villefranche du Périgord, le samedi 20 décembre à 14h30 au foyer rural. Tous les enfants de Besse scolarisés à l'école de Villefranche sont conviés.

Le comité de rédaction de ce bulletin aimerait connaître votre appréciation sur ce travail (présentation, rubriques abordées, oubliées etc.) ainsi que vos suggestions.

Merci de déposer dans la boîte aux lettres votre réponse.

Discours du Maire, le 11 novembre 2014

Messieurs les anciens combattants, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs, chers concitoyens, chers enfants,

Les évènements qui nous réunissent ce jour ont eu lieu il y a cent ans !

L'espace d'une vie nous sépare de ce jour d'automne ou dans la forêt de Compiègne la fin des combats est signée entre les belligérants principaux de cette première guerre mondiale, l'Allemagne et la France.

Pour la France un simple chiffre 27% des hommes entre 18 et 27 ans sont morts. C'est dire si peu de famille françaises ont été épargnées par ces quatre années. Et pourtant comme ils étaient, heureux ces mobilisés de l'an quatorze, heureux d'aller reprendre l'Alsace et la Lorraine, et de venger leur pays de l'humiliation de 1870, comme ils ignoraient leur peur. Un départ de soldat, c'est toujours moins tragique qu'un retour du front, même pour les chanceux apparemment indemnes.

Ce centenaire sera l'occasion d'un hommage à tous les combattants tombés pour leur pays. Il permettra également de rassembler les belligérants d'hier, ami aujourd'hui et réuni pour porter un message de paix.

La transmission à la jeunesse sera ainsi placée au centre des commémorations.

Dès la fin de la grande guerre la date du 11 novembre s'imposera comme le symbole d'une France qui surmonte l'épreuve.

La première guerre mondiale, c'est l'histoire d'une des plus grandes souffrances humaine. Et c'est au nom de l'homme, de tous les hommes, qu'il s'agit, par simple amour de la vie d'en garder la mémoire. Et tous les ans, un jour n'est pas trop pour faire vivre un souvenir comme celui-là.

Aux hommes et aux femmes morts pour la France, et à tous leurs compagnons d'armes, à celles et à ceux qui continuent de porter leur mémoire, la France exprime sa reconnaissance et sa solidarité.

Commune de BESSE

O1a- Route de "Jean d'Esteve" depuis RD54 -> Sortie Village "Jean d'Esteve" (366ml)

Avancement: Néant

Programmation: Purge revêtue semaine 46 ou 47
Reprofilage et Revêtement au printemps

Observations particulières : Visite de la voie ce jour

O1b- Route de "Jean d'Esteve" depuis Sortie Village -> dernière maison (114ml)

Avancement: Néant

Programmation: Dérasement semaine 46 ou 47
Reprofilage et Revêtement au printemps

Observations particulières : Visite de la voie ce jour

O4- Route depuis "Passéjou" -> "Le Moulinal" (660ml)

Avancement: Néant

Programmation: Dérasement et Purge semaine 46 ou 47
Renforcement et Revêtement au printemps

Observations particulières : Visite de la voie ce jour

O5a- Route de "Les Ayles" depuis carrefour partie refaite -> entrée Village "Les Ayles" (160ml)

Avancement: Néant

Programmation: Reprofilage et Revêtement au printemps

Observations particulières : Visite de la voie ce jour

O5b- Route de "Les Ayles" traversée du Village (180ml)

Avancement: Néant

Programmation: Reprofilage et Revêtement au printemps

Observations particulières : Cette voie a été rajoutée ce jour à la demande de la Commune (montant 4 560€ HT) qui la financera sur fond de concours. Visite de la voie ce jour.

O6- Carrefour "La Grangette"

Avancement: Néant

Programmation: Reprofilage et Revêtement au printemps

Observations particulières : Visite de la voie ce jour